

Pays du Giennois

ETUDE PREALABLE ORAC

Phase IV - Programme d'actions ■

Décembre 2009

Saint-Brieuc

24 bis, bd Charner
22000 Saint-Brieuc
Tél. 02 96 68 43 43
Fax 02 96 61 96 92

Nantes

5, rue de Gorges
Place Royale
44000 Nantes
Tél. 02 40 20 38 38
Fax 02 40 20 38 58

SOMMAIRE

AVANT PROPOS	3
I. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES	4
A. L'OFFRE ALIMENTAIRE ET SES PERSPECTIVES A 5 ANS	5
B. L'OFFRE NON ALIMENTAIRE ET SES PERSPECTIVES A 5 ANS	8
C. L'OFFRE ARTISANALE ET SES PERSPECTIVES A 5 ANS	11
D. COMMERCE ET TOURISME PERSPECTIVES ET POTENTIELS	13
II. LES PRIORITES D'ACTION	15
LES ENJEUX RETENUS	16
VOLET I. LA MODERNISATION DES ENTEPRISES	17
VOLET II. LE PROGRAMME D' ACTIONS COLLECTIVES	26
VOLET III. LE MANAGEMENT DU DISPOSITIF	50
SYNTHESE ET FINANCEMENTS	55

AVANT PROPOS

Orientations et priorités d'intervention

I. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

A. L'OFFRE ALIMENTAIRE ET SES PERSPECTIVES A 5 ANS

1. La situation 2009

- **Une fréquentation quotidienne réduite des centres bourgs et centre ville** (-5 points par rapport aux moyennes habituelles).
- **Des évasions limitées vers les pôles hors pays** (5%) qui réduisent les marges de croissance à court et moyen terme.
- **Une part de marché réduite de l'offre traditionnelle** surtout sensible sur la communauté de communes de Briare.
- **Une desserte de base correctement adaptée à la structuration du territoire et de la population** (79% des habitants vivent dans un tissu commercial complet).
- **8 communes sont desservies par un unique commerce alimentaire.**
- **Une densité forte en GSA** (595 m²/1000 habitants face à une moyenne départementale de 364 m²) réduisant les perspectives de croissances de l'offre traditionnelle.
- **Une fragilité majeure de l'offre traditionnelle** : Chiffre d'affaires en baisse, non viabilité à terme pour 29%, transmission pour 50%.
- **Le rôle stratégique des marchés** (surtout en fin de semaine) qui captent une part importante des achats et agissent comme un moteur de fréquentation.
- **Des savoir-faire traditionnels locaux importants** et une **demande forte de la population locale et touristique en produits du terroir.**

2. Les perspectives

- Une perte de polarité des centres-bourgs liée au risque de disparition des commerces en fragilité.
- Un rôle croissant des marchés stimulés par la mutation actuelle des modes de consommation.
- Une tension concurrentielle forte entre les formats de distribution dans un contexte de fortes densités.

3. Scenarii

Scénario 1

Le soutien à la modernisation et l'accompagnement de l'offre alimentaire (diversification, services) sur l'ensemble du pays.

Scénario 2

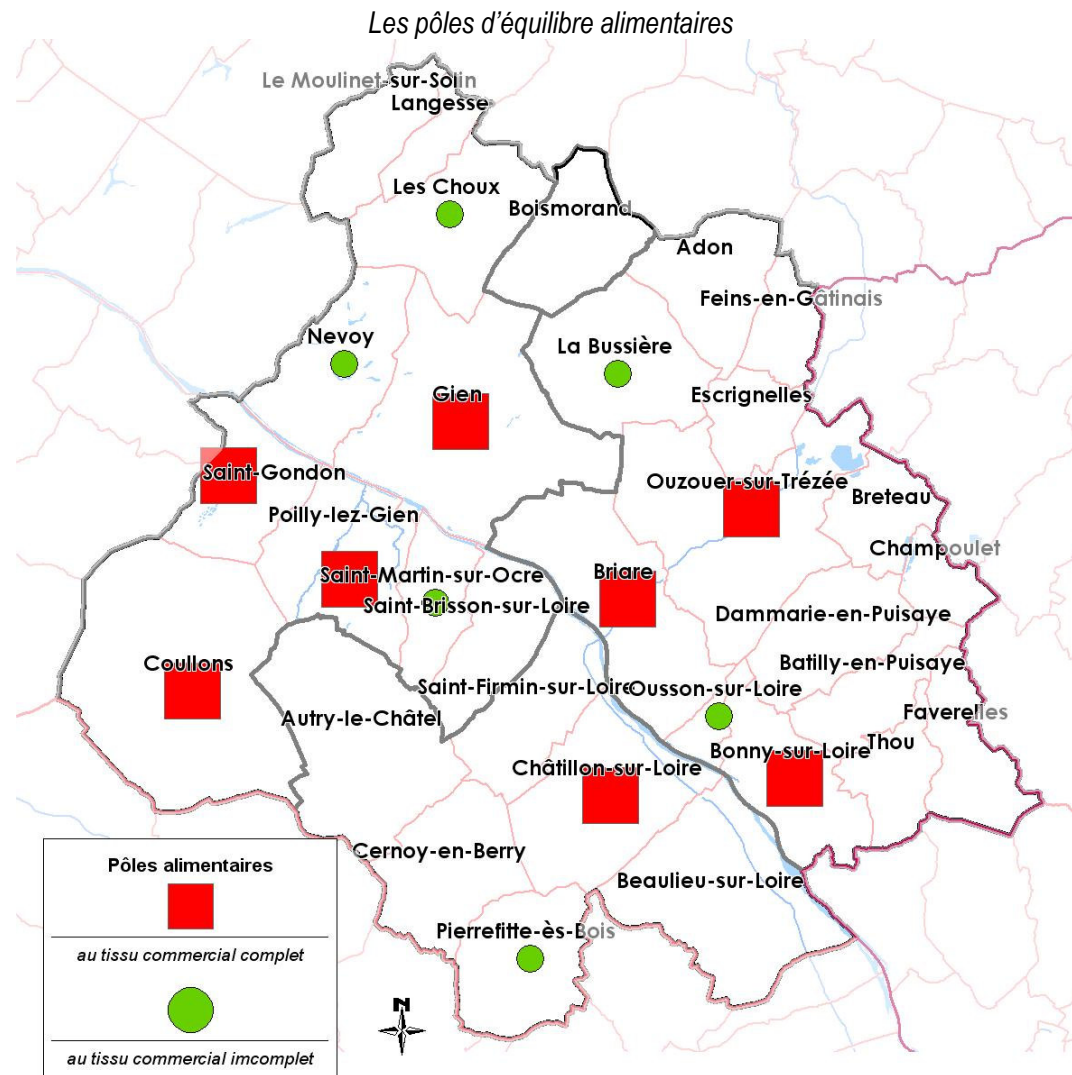
L'amélioration de l'attractivité de l'offre des pôles au tissu déjà structuré (tissu incomplet et complet)

Scénario 3

Le soutien à la dynamique des marchés et leur développement sous formes de mini marchés ruraux.

Scénario 4

La promotion de savoirs faire locaux comme leviers de différenciation.



B. L'OFFRE NON ALIMENTAIRE ET SES PERSPECTIVES A 5 ANS

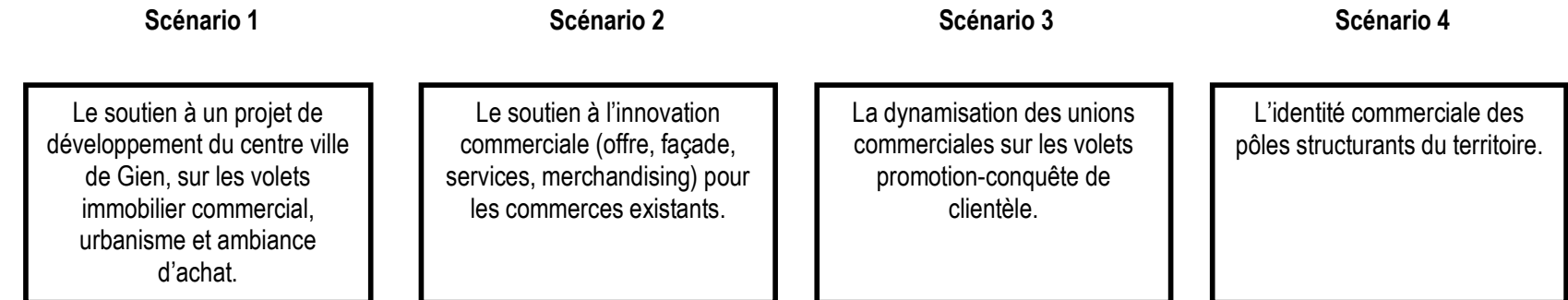
1. La situation 2009

- Une offre non alimentaire concentrée à 53% (90% en équipement de la personne) sur le pôle de Gien.
- Une offre non alimentaire de proximité (hygiène santé, fleurs, services) dense et avec un niveau d'activité correcte.
- Une fragilité majeure de l'offre en produits anomaux : activités en fléchissement, déficit en enseigne sur le pôle de Gien.
- Une part de marché en équipement de la personne des centres ville très inférieure à la périphérie et aux moyennes habituelles.
- Déficit d'attractivité des pôles, déficit d'image qui ne stimule pas la fréquentation.
- Des évactions commerciales plus maîtrisées grâce à la structuration du pôle Val Sologne à Gien mais qui permettent encore des développements.

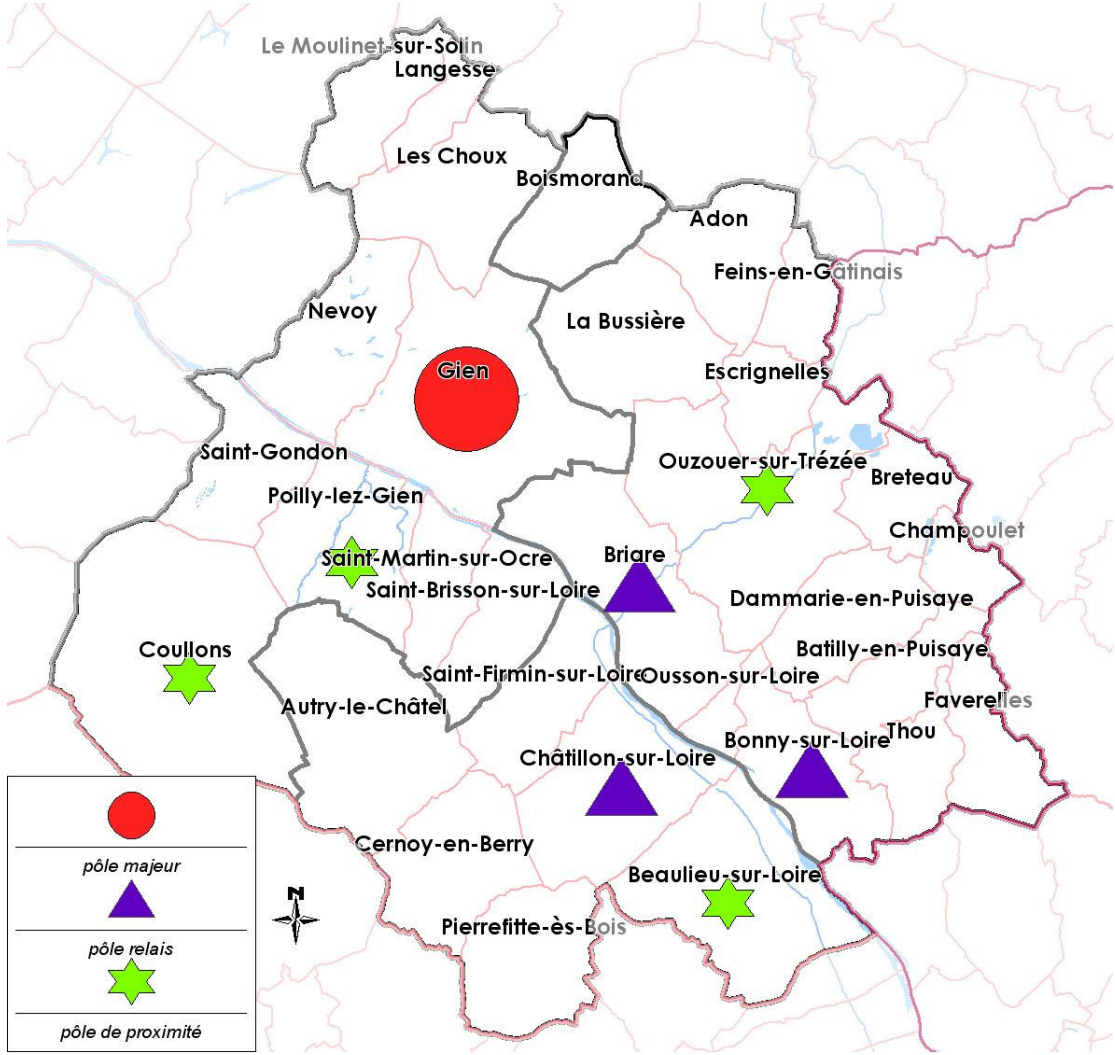
2. Les perspectives

- Maîtrise des évactions commerciales sous l'impulsion du pôle de Gien et extension du rayonnement du pôle surtout à l'ouest du pays sous l'impulsion d'une périphérie attractive.
- Perte de polarité des centres-villes sous l'influence conjuguée d'un déficit d'attractivité, d'enseignes, de rénovations et d'une tendance à la périphérisation.
- Accélération des achats sur Internet dans un contexte national et l'absence d'ambiance d'achat différenciée sur les pôles.

3. Enjeux et scenarii



Les pôles d'équilibre non alimentaires



C. L'OFFRE ARTISANALE ET SES PERSPECTIVES A 5 ANS

1. La situation 2009

- Un secteur avec des indications globalement satisfaisant laissant présager une certaine stabilité à court-moyen terme.
- Une densité artisanale faible y compris en bâtiment qui génère des recours important aux artisans hors territoire (23% en moyenne et jusqu'à 26% sur la communauté de communes Giennes).
- Une filière artisanat de production importante en nombre d'entreprises (une trentaine hors artisans d'art) avec du savoir faire spécifique en métaux mécaniques.
- Une structuration familiale des entreprises avec un faible niveau d'emploi et une implantation sur le domicile de l'exploitant.

2. Les perspectives

- Une demande croissante de la population sur la démarche habitat durable qui génère un recours à des entreprises orléanaises
- Une position concurrentielle faible au pays au regard d'une densité réduite et d'un déficit de valorisation des savoirs faire spécifiques.
- La fragilisation de la filière production au regard de la problématique transmission.

3. Scenarii

Scénario 1

La structuration en zone d'activité pour affirmer des effets de pôle et préparer les transmissions des entreprises.

Scénario 2

La mise en réseau de la filière artisanat de production et le lien avec l'industrie

Scénario 3

Le soutien au développement de nouveaux savoirs faire en haute qualité environnementale.

D. COMMERCE ET TOURISME PERSPECTIVES ET POTENTIELS

1. La situation 2009

- Avec 4400 lits touristiques marchands (17% du département) et 11865 lits en résidences secondaires, le territoire dispose d'une capacité d'accueil importante (malgré un déficit en hôtellerie) concentrée sur les cantons de Briare et Châtillon sur Loire.
- Sur les CDC des cantons de Châtillon sur Loire et de Briare, le tourisme génère respectivement 10% et 7,5% de l'activité des commerces alimentaires.
- Les cafés, hôtels et restaurants représentent une filière importante avec 171 établissements disposant d'une image relativement mitigée de la part de la clientèle.

2. Les perspectives

- Des risques d'affaiblissement de la filière des CHR face à une situation fragile
- Des leviers de croissances existants mais peu valorisé pour développer des savoirs particuliers : Emaux de Briare, faïence de Gien.

3. Scenarii

Scénario 1

La modernisation de la filière CHR pour améliorer les conditions d'accueil.

Scénario 2

La densification de l'offre d'hébergement.

Scénario 3

Le renforcement de la polarité en structurant une filière d'artisanat d'art autour de des émaux et de la faïence.

II. LES PRIORITES D'ACTION

Les priorités d'actions ont été retenues après un travail de concertation avec chacune des trois EPCI du territoire, le Comité de Pilotage ainsi qu'un Comité réunissant les Unions Commerciales du territoire.

Cette réflexion a permis de dégager les axes stratégiques d'intervention pour le programme d'actions collectives.

LES ENJEUX RETENUS

Le soutien à la modernisation et l'accompagnement de l'offre alimentaire sur le Pays

Le soutien au projet du centre-ville de Gien sur les volets urbanisme immobilier commercial et ambiance d'achat

La dynamisation des Unions Commerciales

La modernisation de l'offre en CHR

La structuration des entreprises artisanales

Le soutien aux projets de la filière artisanat d'art

Le soutien au développement de nouveaux savoir-faire en HQE

VOLET I. LA MODERNISATION DES ENTREPRISES

Action 1.1. Les chèques conseils

Constat

Le diagnostic fait apparaître une forte attente et un véritable besoin d'accompagnement des commerçants en matière de renforcement d'attractivité des points de vente.

L'absence d'accompagnement pourrait limiter la portée de l'ORAC et réduire l'effet levier des aides directes.

Objectif

Orienter les commerçants vers des solutions durables de renforcement d'attractivité avant de bénéficier des aides directes.

Entreprises concernées

606 commerçants, commerçants-artisans et CHR.

Maitre d'œuvre

CCI & CMA du Loiret

Descriptif

Proposition aux commerçants de bénéficier de l'appui d'experts mobilisables à partir d'une liste référencée par la CCI, sur quatre thématiques :

- **Aménagement du point de vente** 1 chèque de deux heures
- **Adaptation de l'offre** 1 chèque de deux heures
- **Eclairage** 1 chèque de deux heures
- **Communication** 1 chèque de deux heures

Le commerçant consomme 2, 4, 6 ou 8 heures de conseil. Il règle le consultant sur la part résiduelle et lui remet le chèque conseil. Le consultant perçoit le solde auprès du Maître d'Ouvrage.

Une obligation de prise en compte du développement durable est intégrée et devra faire l'objet d'une attention particulière des intervenants. Chaque intervention mettra clairement le niveau de préconisation en évidence.

Organisation

Le choix du ou des chèques conseils peut être réalisé par le commerçant ou l'artisan ou après un échange avec les compagnies consulaires.

Résultats attendus

- Réalisation de 100 coaching de renforcement d'attractivité
- Améliorer les façades et les aménagements intérieurs pour séduire les consommateurs et limiter les évasions.

Outils de mesure des résultats

- Nombre de chèquiers consommés
- Niveau de consommation des aides directes.

Coût global – Coût prévisionnel

43 800 € sur l'ensemble de l'opération

Budget

	DEPENSES		RECETTES	
Tranche 1	Cahier des charges	800 €	Etat / FISAC	400 €
	Recherche consultant – CCI		CCI	400 €
	Sensibilisation des professionnels	3 000 €	Etat / FISAC	1 500 €
			Pays	1 000 €
			CCI	500 €
	Heures de conseil (40 x 2 heures)	10 000 €	Etat / FISAC	5 000 €
			UC ou professionnels	5 000 €
	Suivi opérationnel	10 000 €	Etat / FISAC	5 000 €
			CCI	5 000 €
	TOTAL	23 800 €	TOTAL	23 800 €
Tranche 2	Heures de conseil (40 x 2 heures)	10 000 €	Etat / FISAC	5 000 €
			UC ou professionnels	5 000 €
	Suivi opérationnel	10 000 €	Etat / FISAC	5 000 €
			CCI	5 000 €
	TOTAL	20 000 €	TOTAL	20 000 €
ENSEMBLE DES OPERATIONS		43 800 €		43 800 €

Action 1.2. Les aides directes

Aide à la modernisation de la filière alimentaire

Objectifs	Principe	Cible	Conditions	Prévisions	
				TRANCHE 1	TRANCHE 2
<ul style="list-style-type: none"> ■ Maintenir le niveau de desserte actuel (79 % de la population au tissu commercial complet), ■ Renforcer les centralités des pôles d'équilibre face aux périphéries. Aide à la modernisation de la filière alimentaire 	Aide à l'ensemble des commerçants et artisans de l'alimentaire sur l'ensemble du territoire pour les travaux de modernisation (devanture, aménagement intérieur) au bénéfice de l'exploitant actuel ou du repreneur.	80 entreprises	Avoir bénéficié à minima de 2H de conseil individualisé	20	10
	Aide à l'aménagement dans le cadre de la création de nouveaux points de vente sur les pôles d'équilibres (pôles au tissu commercial complet) : Gien, Briare, Bonny/Loire, Ouzouer/Trézée, Chatillon/Loire, Beaulieu/Loire, Coullons, Poilly lez Gien			3	2
	Aide aux commerçants/artisans non sédentaires pour l'acquisition ou le remplacement de véhicules de tournée, vitrine réfrigérée et autres outils liés à l'exercice d'une activité alimentaire sur les marchés	14	Réaliser des marchés dans les communes rurales du Pays et avoir le siège de l'entreprise dans le Pays	3	2

Aide à l'implantation des entreprises en zones artisanales

Objectifs	Principe	Cible	Conditions	Prévisions	
				TRANCHE 1	TRANCHE 2
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la séparation immobilière atelier/habitat afin de structurer les entreprises et anticiper la problématique de transmission des entreprises. 	Aide à la construction de bâtiment avec show room en zone artisanale pour les artisans implantés à leur domicile.	176 artisans de production et du bâtiment du territoire implantés hors ZA.	Faire appel au chèque conseil communication ou pour une entreprise du bâtiment, l'obligation de suivre l'atelier HQE.	20	10
	Aide à l'aménagement d'un bâtiment en zone artisanale acquis ou construit par les artisans implantés à leur domicile.				

Aide au développement des compétences en HQE et éco-construction

Objectifs	Principe	Cible	Conditions	Prévisions	
				TRANCHE 1	TRANCHE 2
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser le positionnement accru des artisans sur les nouveaux marchés liés à l'habitat durable 	Aide à l'acquisition de matériel technique permettant à l'entreprise de renforcer sa position sur le marché de l'habitat durable.	132 artisans du bâtiment	<p>L'apport d'une véritable valeur ajoutée par rapport aux compétences actuelles</p> <p>Obligation de suivre l'atelier HQE et les 2 jours de formation HQE</p>	40	20

Aide à la modernisation des CHR

Objectifs	Principe	Cible	Conditions	Prévisions	
				TRANCHE 1	TRANCHE 2
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'attrait des cafés et restaurants auprès de la population locale et des touristes pour dynamiser l'ambiance d'achat des centralités. 	Aide à la modernisation d'un établissement existant (salle, devanture, mises aux normes des cuisines) au bénéfice de l'exploitant existant ou du repreneur.	165 cafés et restaurants	Avoir bénéficié à minima de 2H de conseil individualisé	40	20
	Aide à l'aménagement d'un établissement nouvellement créé sous initiative public ou privé au bénéfice de l'exploitant.		Présentation d'une étude de marché	3	1

Aide à la modernisation des commerces non alimentaires en équipement de la personne et de la maison

Objectifs	Principe	Cible	Conditions	Prévisions	
				TRANCHE 1	TRANCHE 2
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la densité commerciale non alimentaire sur les centres-villes. 	Aide à la modernisation d'un commerce existant (devanture, surface de vente) au bénéfice de l'exploitant existant ou du repreneur.	83 commerces	Avoir bénéficié à minima de 2H de conseil individualisé	20	10
	Aide à l'aménagement d'un commerce nouvellement créé		Présentation d'une étude de marché	3	1
	Aide à la modernisation d'un commerce non sédentaire	50	Réaliser des marchés dans les communes rurales du Pays et avoir le siège de l'entreprise dans le Pays	5	3

Synthèse du programme de financement des aides individuelles

1ère Tranche	COUT TOTAL en €	ETAT	REGION	DEPARTEMENT	Entreprises
Investissement individuel 75 projets à 20 970 €	1 572 750 €	235 600 €	235 600 €	-	1 101 550 €

2ème Tranche	COUT TOTAL en €	ETAT	REGION	DEPARTEMENT	Entreprises
Investissement individuel 35 projets à 20 970 €	733 950 €	110 410 €	-	110 410 €	513 130 €

TOTAL	COUT TOTAL en €	ETAT	REGION	DEPARTEMENT	Entreprises
Investissement individuel 110 projets à 20 970 €	2 306 700 €	346 010 €	235 600 €	110 410 €	1 614 680 €

VOLET II. LE PROGRAMME D' ACTIONS COLLECTIVES

Action 2.1. Projet FISAC - Cœur de Ville

Constat

- Depuis la création de l'espace Val Sologne, le pôle de Gien a renforcé sa position concurrentielle sur sa zone de chalandise. Pour autant, le centre-ville voit son attractivité fléchir. L'enjeu est aujourd'hui de capitaliser sur ces nouveaux flux pour stimuler la fréquentation du centre-ville.

- La mise en place du droit de préemption sur la commune constitue à la fois un outil de dissuasion pour contrer les rachats de locaux stratégiques en centre-ville par des commerces peu attractifs (banques, assurances) mais aussi un outil de veille sur le marché des murs et des baux commerciaux.

Cependant, ce dispositif doit s'accompagner d'une véritable politique de renforcement de l'offre en commerces « anomaux » (équipement de la personne et de la maison) sur la commune de Gien.

D'autre part, cette offre ne capitalise pas suffisamment sur ce cadre pour affirmer une image différenciante. Pour autant, la ville dispose d'atouts pour inciter la

Descriptif

Intervention sur le programme 2010-2015 de restructuration et de réaménagement du centre-ville évalué globalement à 5 M d'euros, porté conjointement par la ville et la Communauté de Communes.

- **Aménagement de l'espace de l'ex-bibliothèque**
Démolition du bâti et aménagement d'un parking.

 - **Aménagement des bords de Loire**
Réorganisation du stationnement et promenade piétonne.

 - **Aménagement de la place Jean Jaurès**
Remise à hauteur des bords de Loire.
1. **Réflexion sur une modification du règlement du PLU sur les parcelles du centre-ville**
Obligation de création de commerces en pied d'immeubles pour toute construction neuve, interdiction de changement d'affectation de locaux commerciaux vacants en habitation.

 2. **La mise en place d'une gestion prévisionnelle du bâti commercial dans le centre-ville de Gien**
 - L'outil de suivi
La mise en place d'un outil d'information des mutations commerciales du centre ville sur la base d'un SIG.
 - Cartographie des commerces.
 - Repérage des mutations : trois fonctions en habitat, locaux disponibles, commerces à transmettre à 5 ans.

clientèle potentielle à se rapprocher du centre-ville. Il apparaît essentiel d'accompagner la ville dans l'amélioration de l'ambiance d'achat et de son identité commerciale.

Objectifs

- Soutenir le projet urbain initié par la municipalité.
- Mettre en place un outil de suivi des mutations commerciales de Gien.
- Faciliter et stimuler l'implantation de nouvelles enseignes sur Gien pour rajeunir et renouveler l'offre.
- Améliorer l'attrait du linéaire commercial existant et dynamiser l'image du cœur de ville.

Maitre d'œuvre

Ville de Gien, CDC Giennesoises

Ce document servira de base à une politique d'accueil d'enseignes par une meilleure connaissance des disponibilités foncières actuelles et à venir. La mise en place de cet outil nécessite un partenariat avec agent immobilier, notaire et ville associés dans un Comité de Suivi.

- La promotion des disponibilités foncières
Le prolongement de l'action porte sur la promotion des disponibilités foncières sur les salons (MAPIC, salon de la franchise...).

3. La charte d'enseignes et de façades

Travail sur la mise en cohérence, autour d'une identité commune des façades, des enseignes et des mobiliers extérieurs.

- Sélection d'un partenaire : sélection d'un architecte spécialisé pour gérer la démarche avec le soutien de l'Architecte des Bâtiments de France.
- Définition de la charte : Définition d'une charte d'enseigne et de façade portant sur un style de matériaux à respecter pour les enseignes avec déclinaison selon les activités de la commune et une gamme de couleurs et des matériaux à respecter pour les façades commerciales.
- Déclinaison de la charte : Proposition de réaménagement de façade personnalisé pour chaque commerçant présent dans l'aire "centre-bourg" de la commune.
- Repérage d'entreprises spécialisées : Repérage par l'architecte d'entreprises susceptibles d'appliquer la charte dans le respect des codes architecturaux.
- L'incitation financière individuelle : Afin de traduire la charte en réalisation cette démarche doit être soutenue par un dispositif d'aides directes associant les aides de l'ANAH et du FISAC.

4. L'information, la signalétique et les déplacements doux

Création d'un point relais information commercial pouvant se structurer en trois points :

- Création d'un espace d'information avec plan du centre-ville et repérage des activités et une borne d'information interactive sur les commerces.
- Proposition de circuit shopping à partir du point information mixant découverte du patrimoine et découverte des commerces avec signalétique « piétonne » symbolisé par une identité (mascotte).
- Confortement du point information par l'implantation du point de location vélo à proximité pour favoriser la fréquentation du centre-ville.

Action 2.2. La professionnalisation des Unions Commerciales

Constat

Les Unions Commerciales du Pays se situent dans une problématique habituelle d'une part de déficit de structuration et d'autre part de fonctionnement autour d'une logique d'animation et non de conquête de clientèle. Le besoin d'évolution est néanmoins très marqué par rapport à d'autres territoires au regard d'une image commerciale du pôle très mitigée.

Objectif

Favoriser la structuration interne des Unions Commerciales et stimuler la mutualisation/échange inter UC.

UC concernées

Gien (2), Chatillon, Briare, Beaulieu, Bonny sur Loire, Coullons, UC des Marchés de Gien

Maitre d'œuvre

CCI

Descriptif

L'action se structure autour de trois volets : un volet professionnalisation, un volet individuel spécifique à chaque UC et un volet collectif favorisant l'échange d'expérience et posant les bases d'actions mutualisées inter UC.

1. La professionnalisation des UC

Organisation d'une session d'information organisée sur deux jours ouverte aux bureaux des UC.

- Le rôle d'une UC
- L'organisation et la mobilisation
- La communication vers les adhérents
- Les actions innovantes

2. Le coaching

Accompagnement de chaque UC pour l'application des principes de professionnalisation. L'intervention organisée en quatre réunions vise à bâtir un projet d'association adapté à chaque stade de développement.

- Confortement d'une UC
- Relance d'une UC
- Création d'une UC

Les interventions sont réalisées par un intervenant extérieur.

3. Les réunions thématiques

Animation sur la durée de l'ORAC d'un cycle de 4 réunions thématiques par an.

- Apport en compétence
- Echange d'expérience
- Recherche d'actions mutualisées

Résultats attendus

- Suivi de l'ensemble du dispositif par les 8 Unions Commerciales.
- Création ou relance de 2 Unions Commerciales (exp : Bonny sur Loire).
- Mise en place d'un programme d'action annuel pour chacune des UC participante.

Outils de mesure des résultats

- Augmentation du nombre d'adhérents par UC
- Augmentation du nombre d'UC sur le territoire
- Augmentation de la cotisation individuelle.

Coût global – Coût prévisionnel

34 500 € sur l'ensemble de l'opération.

Budget

	DEPENSES		RECETTES	
Tranche 1	Volet professionnalisation	3 800 €	Etat / FISAC	1 900 €
			CCI	1 900 €
	Coaching (5 UC)	10 000 €	Etat / FISAC	5 000 €
			Pays	3 500 €
		CCI	1 500 €	
	Animation de réunions thématiques (6 par tranche)	7 350 €	Etat / FISAC	3 675 €
			Pays	1 825 €
			CCI	1 850 €
	TOTAL	21 150 €	TOTAL	21 150 €
Tranche 2	Coaching (3 UC)	6 000 €	Etat / FISAC	3 000 €
			Pays	2 100 €
			CCI	900 €
	Animation de réunions thématiques (6 par tranche)	7 350 €	Etat / FISAC	3 675 €
		Pays	1 825 €	
		CCI	1 850 €	
	TOTAL	13 350 €	TOTAL	13 350 €
ENSEMBLE DES OPERATIONS		34 500 €		34 500 €

Action 2.3. Les chéquiers d'offres

Constat

L'enjeu de passer d'une logique d'animation à une logique de conquête de clientèle est partagé par les Unions Commerciales. Elles ont exprimé la volonté de se mobiliser collectivement autour d'une opération innovante s'inscrivant dans cette dynamique.

Objectif

Engager collectivement une opération de conquête de clientèle innovante ayant une valeur d'exemple par les UC.

UC concernées

Les 6 Unions Commerciales structurées.

Maitre d'œuvre

UC

Descriptif

Organisation pour Noël 2010 d'une action de conquête de clientèle complémentaire aux actions d'animation habituelle des UC.

1. Un chéquier d'offres promotionnelles

Il est édité à l'échelle de chaque Union Commerciale. Chaque commerçant et artisan participant bénéficie d'un chèque pour valoriser une offre spécifique. Il est diffusé sur le canton de chaque UC.

2. Une communication mutualisée

Affichettes, PLV (mobile), encart presse valorisant de manière globale l'opération.

Résultats attendus

Augmentation du nombre de chèquiers.
Evolution des UC vers davantage d'opérations de conquête de clientèle.

Outils de mesure des résultats

- Nombre de chèques dans chaque chéquier par rapport au nombre de commerçants et artisans par commune.
- Evolution des actions des UC dans les mois qui suivent.
- Nombre de chèques collectés.

Coût global – Coût prévisionnel

44 000 € sur l'ensemble de l'opération.

Budget

	DEPENSES		RECETTES	
Tranche 1	Chéquier Gien	9 000 €	Etat / FISAC	22 000 €
	Chéquier Briare, Chatillon 2x 6 000 €	12 000 €	UC ou professionnels	22 000 €
	Chéquier Coullons, Beaulieu, Bonny 3 X 5 000 €	15 000 €		
	Communication	8 000 €		
	TOTAL	44 000 €	TOTAL	44 000 €
Tranche 2	TOTAL		TOTAL	
		-		-
ENSEMBLE DES OPERATIONS		44 000 €		44 000 €

Action 2.4. La sensibilisation des entreprises à l'implantation en ZA

Constat

L'implantation des entreprises en zone d'activités constitue un levier de structuration essentiel à plusieurs titres. Elle permet, en séparant habitat-atelier, d'anticiper les transmissions d'entreprises. Elle donne de la visibilité commerciale aux entreprises qui permet de renforcer la position concurrentielle en période de tension économique. En valorisant l'image, elle dynamise l'attractivité sociale pour de futures embauches.

Objectif

- Permettre aux artisans de dissocier le lieu de travail de l'habitation.
- Favoriser l'implantation artisanale dans les différentes zones d'activités existantes du Pays, afin de permettre une meilleure exposition, une meilleure image et un développement optimum des petites entreprises.
- Faciliter l'embauche de personnel par des conditions de travail améliorées.
- Anticiper et permettre la transmission de l'entreprise par cette séparation des deux patrimoines : habitation et lieu de production.

Maitre d'œuvre

CMA du Loiret et Syndicat Mixte du Pays du Giennois
(édition de la plaquette)

Descriptif

- Recensement des zones d'activités et des emplacements disponibles sur le Pays.
- Edition d'une plaquette, réunions d'information.
- Identifications des projets, analyse et étude de faisabilité.

Résultats attendus

- Accompagnement de 10 entreprises par an sur 3 ans.

Outils de mesure des résultats

- Nombre de dossiers « aide directe » déposés pour l'implantation en ZA.

Coût global – Coût prévisionnel

10 550 € sur l'ensemble de l'opération.

Budget

	DEPENSES		RECETTES	
Tranche 1	Recensement des disponibilités dans les zones	900 €	CMA	900 €
	Communication : plaquettes...	2 000 €	Etat / FISAC	1 000 €
			Pays	1 000 €
	Réunions d'information	1 350 €	Etat / FISAC	675 €
			CMA	675 €
	Identification des projets	1 800 €	Etat / FISAC	900 €
		CMA	900 €	
Analyse et étude de faisabilité des projets	2 250 €	Etat / FISAC	1 125 €	
		CMA	1 125 €	
	TOTAL	8 300 €	TOTAL	8 300 €
Tranche 2	Analyse et étude de faisabilité des projets	2 250 €	Etat / FISAC	1 125 €
			CMA	1 125 €
	TOTAL	2 250 €	TOTAL	2 250 €

ENSEMBLE DES OPERATIONS	10 550 €		10 550 €
--------------------------------	-----------------	--	-----------------

Action 2.5. La maison de la création

Constat

L'artisanat d'art connaît aujourd'hui un certain développement sur le Pays du Giennois autour des pôles de Briare et Châtillon sur Loire. Sur ce dernier pôle, la dynamique tend à se renforcer avec la création d'une association Arteria, créée en juillet 2009, elle fédère les artisans d'art (8 à ce jour) et a initié, par ses fondateurs, des projets d'ampleur (arts dans la rue depuis 2006).

Objectif

Accompagner les projets de développement de l'association et lui donner les moyens de se structurer pour poser les bases d'une filière organisée.

Maitre d'œuvre

Ville de Châtillon sur Loire ou Communauté de Communes de Châtillon sur Loire

Descriptif

Aménagement d'un local à Châtillon sur Loire avec une triple fonction :

- Siège de l'association pour fédérer les artisans locaux
- Lieu d'exposition et vitrine collective avant de réorienter les visiteurs vers des ateliers des artisans
- Lieu de découverte pédagogique

Résultats attendus

- Amélioration de la visibilité des artistes et artisans d'art
- Evolution du nombre d'artisans d'art

Outils de mesure des résultats

- Nombre d'inscription d'artisans d'art au registre des métiers.

Coût global – Coût prévisionnel

40 000 € sur l'ensemble de l'opération

Budget

	DEPENSES		RECETTES	
Tranche 1	TOTAL		TOTAL	
		-		-
Tranche 2	Aménagement du local <i>(entreprises éligibles)</i>	40 000 €	Etat / FISAC	8 000 €
			Pays	8 000 €
			UC ou professionnels	24 000 €
	TOTAL		TOTAL	
		40 000 €		40 000 €
ENSEMBLE DES OPERATIONS		40 000 €		40 000 €

Action 2.6.**Le soutien à la structuration et à la communication****Constat**

Au-delà de la structuration de la maison des artisans d'art, l'association souhaite coordonner et développer des actions de communication pour stimuler la fréquentation des ateliers d'artistes.

Objectif

- Donner une identité au réseau d'artisans d'art.
- Stimuler l'extension du nombre d'adhérents de l'association (potentiels de 15 à 20).

Maitre d'œuvre

Arteria

Descriptif**1. Le soutien à la structuration**

Accompagnement de l'association pour passer d'une logique d'artiste à une logique d'artisan et élargir, avec l'appui de la CMA, l'association aux autres artisans d'art du territoire.

2. Le dépliant d'appel

Edition d'un dépliant de présentation de la filière diffusé dans les OTSI, renforcé par une PLV de diffusion du dépliant.

3. Le site Internet

Création d'un site Internet mutualisé, véritable book de présentation des ateliers et des créations du territoire.

Résultats attendus

- Participation aux opérations de communication de :
 - 10 artisans pendant la tranche 1
 - 15 artisans pendant la tranche 2

Outils de mesure des résultats

- Evolution du nombre d'adhérents Artéria.

Coût global – Coût prévisionnel

3 500 € sur l'ensemble de l'opération

Budget

	DEPENSES		RECETTES	
Tranche 1	Le dépliant d'appel (avec plan)	800 €	Etat / FISAC	400 €
			UC Professionnels	400 €
	TOTAL	800 €	TOTAL	11 300 €
Tranche 2	Le site Internet	2 700 €	Etat / FISAC	1 350 €
			UC Professionnels	1 350 €
	TOTAL	2 700 €	TOTAL	2 700 €
ENSEMBLE DES OPERATIONS		3 500 €		3 500 €

Action 2.7.**Le soutien au développement de nouveaux savoirs en HQE****Objectif**

- Permettre aux entreprises artisanales du bâtiment d'accéder aux techniques de la « Haute Qualité Environnementale », afin de répondre aux exigences du Grenelle de l'environnement en matière de construction.

Maitre d'œuvre

CMA du Loiret et Syndicat Mixte du Pays du Giennois (édition de la plaquette)

Descriptif

- Ateliers de sensibilisation d'une journée assurés par la CMA du Loiret sur le Pays.
- Edition d'une plaquette
- Formation des chefs d'entreprise sur site (jour agent).
- Sensibilisation des artisans du bâtiment par des ateliers sur les nouvelles contraintes techniques et le nouveau marché.
- Guidage vers les formations appropriées avec décentralisation sur le Pays.
- Valorisation des artisans ayant suivi une formation.

Résultats attendus

- Participation de 30 des 130 artisans du bâtiment aux ateliers HQE
- Inscription de 20 artisans aux formations

Outils de mesure des résultats

- Nombre de participants aux ateliers.
- Nombre d'inscrits aux formations.
- Nombre d'entreprises disposant des compétences HQE.

Coût global – Coût prévisionnel

8 300 € sur l'ensemble de l'opération

Budget

	DEPENSES		RECETTES	
Tranche 1	Plaquettes	2 000 €	Etat / FISAC	1 000 €
			Pays	1 000 €
	Recensement et identification des entreprises	1 800 €	CMA	1 800 €
	Ateliers	3 000 €	CMA	3 000 €
	TOTAL	6 800 €	TOTAL	6 800 €
Tranche 2	Ateliers	1 500 €	CMA	1 500 €
	TOTAL	1 500 €	TOTAL	1 500 €
ENSEMBLE DES OPERATIONS		8 300 €	TOTAL	8 300 €

Action 2.8. Transmission aux salariés ou à la famille dans l'artisanat

Objectif

- Favoriser la transmission en interne des entreprises artisanales.

Maitre d'œuvre

CMA du Loiret et Syndicat Mixte du Pays du Giennois
(édition de la plaquette)

Descriptif

- Identification des reprises possibles par le salarié ou par la famille : gage d'un taux de réussite amélioré.
- Edition d'une plaquette
- Sensibilisation des parties à ce type de transmission.
- Mise en place par la CMA du Loiret d'une formation longue et adaptée à la reprise pour le repreneur (formation sur le Pays).
- Mise en place d'un parrainage bancaire en amont pour inciter, sécuriser et anticiper la reprise.
- Suivi de la transmission par la CMA du Loiret : aides, outil GPEC pour le repreneur.

Résultats attendus

- Participation de 15 artisans aux formations.
- Reprise de 5 entreprises par les salariés.

Outils de mesure des résultats

- Nombre d'entreprises reprises par les salariés

Coût global – Coût prévisionnel

41 150 € sur l'ensemble de l'opération

Budget

	DEPENSES		RECETTES	
Tranche 1	Identification des reprises par le salarié ou famille	1 800 €	CMA	1 800 €
	Plaquette	2 000 €	Etat / FISAC Pays	1 000 € 1 000 €
	Sensibilisation des cédants et repreneurs	3 375 €	CMA	3 375 €
	Mise en place d'une formation adaptée	900 €	CMA	900 €
	Mise en place d'un parrainage bancaire	2 700 €	CMA	2 700 €
	Suivi	13 500 €	CMA	13 500 €
	TOTAL	24 275 €	TOTAL	24 275 €
Tranche 2	Sensibilisation des cédants et repreneurs	3 375 €	CMA	3 375 €
	Suivi	13 500 €	CMA	13 500 €
	TOTAL	16 875 €	TOTAL	16 875 €
ENSEMBLE DES OPERATIONS		41 150 €		41 150 €

Action 2.9. Sensibilisation des cafés/hôtels/restaurants aux normes à respecter

Objectif

- Informer les professionnels et permettre aux cafés/hôtels/restaurants giennois de respecter les contraintes réglementaires qui leur sont imposées en matière d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

CHR concernés

34 cafés
28 cafés restaurants
76 restaurants / hôtels-restaurants

Maitre d'œuvre

CCI du Loiret et Syndicat Mixte du Pays du Giennois
(édition de la plaquette)

Descriptif

- Réunion d'information (1/2 journée) sur les contraintes réglementaires, actuelles à venir, liées à chaque activité et les outils et aides financières existantes pour respecter ces normes :
 - Normes d'hygiène,
 - Normes de sécurité,
 - Normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite,
 - Code de la santé,
 - Autres réglementations.
- Edition d'une plaquette
- Formation « Paquet hygiène / HACCP » (1,5 journée) à Gien, en 2011 et 2012, pour les restaurateurs étendue à tous les métiers de bouche (bouchers-charcutiers, traiteurs, etc...), à raison de 12 participants par formation et 350 € / formation / participant.
- Mise en place de 2 sessions de formation « *Paquet Hygiène / HACCP* » (1,5 jour par session) à Gien en 2011 et 2012.
- Orientation et sensibilisation des chefs d'entreprises (restaurateurs étendue à tous les métiers de bouche (bouchers-charcutiers, traiteurs, etc...)) à suivre la formation « *Paquet hygiène / HACCP* » (1,5 journée), sur Gien.

Résultats attendus

- Amélioration des normes et respect des contraintes réglementaires par les CHR.
- Participation de 12 CHR par an aux réunions de formation.

Outils de mesure des résultats

- Nombre de participants aux réunions
- Nombre de participants aux formations

Coût global – Coût prévisionnel

4 400 € pour l'ensemble de l'opération.

Budget

	DEPENSES		RECETTES	
Tranche 1	Organisation de la réunion d'information générale	700 €	Etat / FISAC	350 €
			CCI	350 €
	Plaquettes de sensibilisation pour les professionnels	2 000 €	Etat / FISAC	1 000 €
			Pays	1 000 €
	Mise en place d'une formation HACCP	500 €	Etat / FISAC	250 €
			CCI	250 €
	TOTAL	3 200 €	TOTAL	3 200 €
Tranche 2	Organisation de la réunion d'information générale	700 €	Etat / FISAC	350 €
			CCI	350 €
	Mise en place d'une formation HACCP	500 €	Etat / FISAC	250 €
			CCI	250 €
	TOTAL	1 200 €	TOTAL	1 200 €
ENSEMBLE DES OPERATIONS		4 400 €		4 400 €

Enjeu 7 : Le développement de la filière CHR

Action 2.10. Sensibilisation des cafés/hôtels/restaurants à la qualité de service

Objectif

- Soutenir les professionnels engagés dans la qualité en permettant aux restaurateurs d'obtenir le titre de « Maître restaurateur » (se substituant au classement tourisme) et aux cafés/bars la marque « Café brasserie de qualité » (à confirmer).

CHR concernés

34 cafés
28 cafés restaurants
76 restaurants / hôtels-restaurants

Maitre d'œuvre

CCI du Loiret

Descriptif

- Réunion d'information sur le titre « *Maître restaurateur* » (1/2 journée)
- Réunion d'information sur la marque « *Café brasserie de qualité* » ou équivalent (1/2 journée)
- Audits pour les restaurateurs et les cafés/brasseries (450 € / audit), réalisés par un intervenant extérieur.

La promotion des professionnels s'effectuera par les canaux institutionnels.

Résultats attendus

- Participation des CHR aux réunions et amélioration de la qualité de leur prestation pour obtenir le titre de « maître-restaurateur » ou « café brasserie de qualité » (ou équivalent).

Outils de mesure des résultats

- Nombre de participants aux réunions
- Nombre d'audits réalisés
- Nombre de titres « maître-restaurateur » et « café brasserie de qualité » attribués.

Coût global – Coût prévisionnel

15 800 € pour l'ensemble de l'opération.

Budget

	DEPENSES		RECETTES	
Tranche 1	Sensibilisation des professionnels	200 €	Etat / FISAC	100 €
			CCI	100 €
	Plaquette	2 000 €	Etat / FISAC	1 000 €
			Pays	1 000 €
	Réunion « <i>Maître Restaurateur</i> »	600 €	Etat / FISAC	300 €
			CCI	300 €
	Réunion « <i>Café Brasserie de Qualité</i> »	600 €	Etat / FISAC	300 €
		CCI	300 €	
Audit (10 professionnels)	4 500 €	Etat / FISAC	2 250 €	
		Pays	1 125 €	
		Professionnels	1 125 €	
Suivi	1 700 €	Etat / FISAC	850 €	
		CCI	850 €	
TOTAL	9 600 €	TOTAL	9 600 €	
Tranche 2	Audit (14 professionnels)	4 500 €	Etat / FISAC	2 250 €
			Pays	1 125 €
			Professionnels	1 125 €
Suivi	1 700 €	Etat / FISAC	850 €	
		CCI	850 €	
TOTAL	6 200 €	TOTAL	6 200 €	
ENSEMBLE DES OPERATIONS		15 800 €		15 800 €

**Action 2.11.
Sensibilisation au tourisme durable****Objectif**

- Sensibiliser et accompagner les chefs d'entreprise vers le tourisme durable.

Cibles concernées

Ensemble des CHR et autres prestataires du tourisme

Maitre d'œuvre

CCI du Loiret

Descriptif

- Conférence sur le tourisme durable avec un intervenant extérieur.
- Ateliers d'aide à la prise en compte du développement durable dans les cafés/hôtels/restaurants, avec intervenant extérieur.

Résultats attendus

- Développement des CHR autour du tourisme durable.

Outils de mesure des résultats

- Nombre de participants à la conférence
- Nombre de participants aux ateliers

Coût global – Coût prévisionnel

13 500 € pour l'ensemble de l'opération.

Budget

	DEPENSES		RECETTES	
Tranche 1	Préparation	4 400 €	Etat / FISAC	2 200 €
			CCI	2 200 €
	Réunion d'information	1 500 €	Etat / FISAC	750 €
			Pays	750 €
	Ateliers (3 par tranche)	3 000 €	Etat / FISAC	1 500 €
			Pays	750 €
			CCI	750 €
	TOTAL	8 900 €	TOTAL	8 900 €
Tranche 2	Préparation	1 600 €	Etat / FISAC	800 €
			CCI	800 €
	Ateliers (3 par tranche)	3 000 €	Etat / FISAC	1 500 €
			Pays	750 €
			CCI	750 €
	TOTAL	4 600 €	TOTAL	4 600 €
ENSEMBLE DES OPERATIONS		13 500 €		13 500 €

VOLET III. LE MANAGEMENT DU DISPOSITIF

Action 3.1. La promotion du dispositif ORAC

Objectif

Promouvoir le dispositif et informer les artisans et commerçants du dispositif d'aides directes et d'actions collectives.

Maitre d'œuvre

Pays

Descriptif

Conception et réalisation d'outils de communication :

- Un site Web d'information attaché au site Pays, aux sites EPCI et Compagnies Consulaires.
- Une lettre d'information diffusée dans les lieux publics deux fois par an.
- Un dépliant d'information sur les aides directes.

Budget

	DEPENSES		RECETTES	
Tranche 1	Site web	10 000 €	Etat / FISAC	5 000 €
	Lettre d'information, Dépliant, autocollant,...	3 700 €	Pays	8 700 €
	TOTAL	13 700 €	TOTAL	13 700 €
Tranche 2	Lettre d'information	6 900 €	Etat / FISAC	2 250 €
			CG 45	2 400 €
			Pays	2 250 €
TOTAL	6 900 €	TOTAL	6 900 €	

ENSEMBLE DES OPERATIONS	20 600 €		20 600 €
--------------------------------	-----------------	--	-----------------

Action 3.2. L'animateur (trice) ORAC

Objectif

La réussite du dispositif passe par un travail indispensable de coordination des acteurs et d'apport en expertise.

Maitre d'œuvre

Pays

Descriptif

Recrutement d'une animateur (trice) ORAC autour du profil de poste suivant :

- Coordination des acteurs du dispositif : CCI, CMA, financeurs.
- Apport en expertise auprès des élus.
- Orientations des commerçants et artisans concernant les dispositifs d'aides directes.
- Conseil auprès des groupements d'artisans et de commerçants.

Budget

	DEPENSES		RECETTES	
Tranche 1	Salaire, charges	49 500 €	Etat / FISAC	15 000 €
			CG 45	9 208 €
			Pays	25 292 €
	Frais de gestion	6 000 €	Etat / FISAC	3 000 €
			Pays	3 000 €
	TOTAL	55 500 €	TOTAL	55 500 €
Tranche 2	Salaire, charges	49 500 €	Etat / FISAC	15 000 €
			CG 45	9 207 €
			Pays	25 293 €
	Frais de gestion	3 000 €	Etat / FISAC	1 500 €
			Pays	1 500 €
	TOTAL	52 500 €	TOTAL	52 500 €

ENSEMBLE DES OPERATIONS	108 000 €	108 000 €
-------------------------	-----------	-----------

Action 3.3. Avis des Chambres Consulaires

Objectif

Les entreprises qui souhaitent bénéficier d'un soutien financier pour la réalisation d'investissements doivent s'appuyer sur une expertise individuelle de leur projet. Cette expertise doit aborder l'ensemble des problématiques auxquelles est confrontée l'entreprise et vérifier l'adéquation et la pertinence du projet d'investissement avec ses besoins. Le dossier de demande d'aide inclus cette expertise qui a également pour objet de vérifier que le soutien public n'a pas pour effet d'induire un enrichissement sans cause ou une distorsion de concurrence.

Maitre d'œuvre

CCI et CMA du Loiret

Descriptif

- **Présentation de l'entreprise**
 - Identification et présentation générale
 - Moyens humains et matériels
 - Positionnement du marché et zone de chalandise
 - Analyse foncière
 - Positionnement de l'entreprise sur les points suivants : marketing-communication, développement commercial, gestion, export, mise aux normes-démarche qualité, hygiène, sécurité, environnement, organisation de la production, informatisation, ressources humaines-formation, transmission-reprise.
 - Synthèse points forts-points faibles et préconisations.

- **Présentation d'un projet d'investissements**
 - Description du projet
 - Intérêt
 - Cohérence avec les projets antérieurs et la stratégie de l'entreprise
 - Etude de marché
 - Faisabilité
 - Plan de financement
 - Compte prévisionnel
 - Impact sur l'emploi

- **Organisation**

La prestation des compagnies consulaires devra se dérouler en 4 temps :

- Présence terrain : 250 €
- Analyse du dossier : 250 €
- Avis justifié et complet : 150 €
- Présence aux réunions : 50 €

Coût de l'expertise : 700 €
(coût par dossier)

- **Conclusion**

Avis sur la validité du projet d'investissement qui doit confirmer les caractéristiques suivantes :

- Le projet doit s'appuyer sur des besoins identifiés
- Le projet commercial ou artisanal doit être économiquement viable et concerner des marchés réels
- Le projet ne doit pas induire de distorsion de concurrence ou d'enrichissement sans cause.

Budget

	DEPENSES		RECETTES	
Tranche 1	Expertise (78 dossiers)	54 600 €	Etat / FISAC	27 300 €
			CCI	13 650 €
			CMA	13 650 €
	TOTAL	54 600 €	TOTAL	54 600 €
Tranche 2	Expertise (38 dossiers)	26 600 €	Etat / FISAC	13 300 €
			CCI	6 650 €
			CMA	6 650 €
	TOTAL	26 600 €	TOTAL	26 600 €
ENSEMBLE DES OPERATIONS		81 200 €		81 200 €

SYNTHESE ET FINANCEMENTS

Synthèse programme¹ sur 3 ans

Action	Maitre d'œuvre	Tranche 1	Tranche 2	TOTAL	Financement					
					FISAC	CG 45	Pays	UC ou professionnels	CCI (temps agents & financement direct)	CMA
Action 1.1. Les chèques conseils	CCI & CMA du Loiret	23 800 €	20 000 €	43 800 €	21 900 €		1 000 €	10 000 €	10 900 €	-
Action 2.1. Le projet FISAC - Cœur de Ville	Ville de Gien, CDC Giennaises	-	-	-	-		-	-	-	-
Action 2.2. La professionnalisation des UC	UC concernées	21 150 €	13 350 €	34 500 €	17 250 €		9 250 €	-	8 000 €	-
Action 2.3. Les chéquiers d'offres	UC	44 000 €	-	44 000 €	22 000 €		-	22 000 €	-	-
Action 2.4. La sensibilisation des entreprises à l'implantation en ZA	CMA du Loiret	8 300 €	2 250 €	10 550 €	4 825 €		1 000 €	-	-	4 725 €
Action 2.5. La maison de la création	Ville de Châtillon sur Loire ou CDC de Châtillon sur Loire	-	40 000 € (éligibles)	40 000 € (éligibles)	8 000 €		8 000 €	24 000 €	-	-
Action 2.6. Le soutien à la communication	Arteria	800 €	2 700 €	3 500 €	1 750 €		-	1 750 €	-	-
Action 2.7 Le soutien au développement de nouveaux savoirs en HQE	CMA du Loiret	6 800 €	1 500 €	8 300 €	1 000 €		1 000 €	-	-	6 300 €
Action 2.8 Transmission aux salariés ou à la famille	CMA du Loiret	24 275 €	16 875 €	41 150 €	1 000 €		1 000 €	-	-	39 150 €

¹ Programme présenté en € HT, sauf pour les informations déferentes à la CMA (en € net).

Synthèse programme² sur 3 ans

Action	Maitre d'œuvre	Tranche 1	Tranche 2	TOTAL	Financement					
					FISAC	CG 45	Pays	UC ou professionnels	CCI (temps agents & financement direct)	CMA
Action 2.9. Sensibilisation des CHR aux normes à respecter	CCI du Loiret	3 200 €	1 200 €	4 400 €	2 200 €		1 000 €		1 200 €	
Action 2.10. Sensibilisation des CHR à la qualité de service	CCI du Loiret	9 600 €	6 200 €	15 800 €	7 900 €		3 250 €	2 250 €	2 400 €	
Action 2.11. Sensibilisation au tourisme durable	CCI du Loiret	8 900 €	4 600 €	13 500 €	6 750 €		2 250 €		4 500 €	
Action 3.1. La promotion du dispositif ORAC	Pays	13 700 €	6 900 €	20 600 €	7 250 €	2 400 €	10 950 €	-	-	-
Action 3.2. L'animateur (trice) ORAC et frais de gestion	Pays	55 500 €	52 500 €	108 000 €	34 500 €	18 415 €	55 085 €	-	-	-
Action 3.3. Avis des chambres consulaires	CCI et CMA du Loiret	54 600 €	26 600 €	81 200 €	40 600 €		-	-	20 300 €	20 300 €
TOTAL		277 025 €	192 275 €	469 300 €	176 925 €	20 815 €	93 785 €	60 000 €	47 300 €	70 475 €

² Programme présenté en € HT, sauf pour les informations déléguées à la CMA (en € net).